

Genève, le 6 avril 2017

## **CPEG – défendons nos retraites**

**Notre caisse a des réserves suffisantes pour couvrir les rentes et les fluctuations du capital. Et pourtant, il est question d'élever l'âge de la retraite à 65 ans tout en baissant les rentes.**

**Malgré une excellente situation financière, en raison de la loi fédérale et de décisions politiques, l'élévation de l'âge de la retraite à 65 ans et la dégradation des rentes sont les menaces qui pèsent aujourd'hui sur le personnel affilié à la caisse de l'Etat.**

### **Première salve dirigée contre les femmes**

Suite à la baisse du taux technique servant à calculer les rendements futurs de la caisse, la CPEG rencontre des difficultés à suivre l'augmentation de son degré de couverture fixé par les lois fédérales et cantonale. Pour y faire face, le comité de la CPEG a annoncé le relèvement de l'âge-pivot à 65 ans et 62 ans pour les métiers à pénibilités physique. Particulièrement visées par ces mesures, les femmes seront les grandes perdantes de cette manœuvre si cette position est maintenue.

### **Baisse des prestations pour tous et toutes**

L'augmentation de l'âge de départ à la retraite ne suffisant pas à maintenir les objectifs financiers, le comité est mis sous pression pour décider de mesures structurelles qui pourraient affecter les prestations de moins 20%. Cette baisse viendrait s'ajouter à celle de 12% déjà subie au moment de la fusion des caisses CIA-CEH en 2013.

### **Quel rôle joue le Conseil d'Etat ?**

Alors que les organisations syndicales cherchent une solution durable en négociant avec le Conseil d'Etat pour éviter de faire porter la charge financière sur les seuls actifs et pour maintenir des conditions salariales et de retraites attractives pour les fonctionnaires et le personnel de la Santé ; il faut obtenir que le Conseil d'Etat ne laisse pas la caisse abaisser ses prestations très rapidement pour se décharger d'une lourde part de ses propres engagements.

### **Appel à la mobilisation**

Les organisations syndicales SIT et SSP, toutes deux membres du Cartel intersyndical, invitent le personnel hospitalier à une Assemblée Générale convoquée sur votre temps libre pour présenter les différentes options qui se présentent pour déboucher à une meilleure solution possible pour toutes et tous.

**Assemblée  
du personnel  
hospitalier**

**Mardi 11 avril 2017  
à 12h**

### **Rendez-vous au Cantonal**

Bâtiment Prévost aile Jura au 7<sup>e</sup> étage  
salle des colloques (7A 7 731-3)

**Nous vous y attendons nombreuses et  
nombreux - sur temps libre**

**Merci d'afficher sur les supports prévus  
à cet effet.**